

La Médico-économie : une démarche d'efficience qui doit rester au bénéfice des patients

Si elle peut être considérée comme légitime dans un contexte de maîtrise des dépenses de soin, l'évaluation médico-économique, fondée sur des preuves cliniques, doit viser à optimiser les ressources budgétaires disponibles tout en s'assurant de préserver pour le patient, le meilleur accès au soin.

A la différence d'un outil seulement budgétaire qui risque de rationner et restreindre, la médico-économie se doit de permettre un accès rationnel au soin tenant compte, certes du coût, mais avant tout de l'apport qualitatif dont le bénéficiaire est le patient.

Elle s'inscrit dans une chaîne d'évaluation globale du médicament en aval de l'évaluation médicale et scientifique avec laquelle elle ne doit pas interférer, et ce, afin de maximiser les chances du patient. L'efficience est l'objectif premier de l'évaluation médico-économique. Elle nécessite la prise en compte non seulement, des coûts directs, mais aussi les bénéfices indirects des traitements (hospitalisation, impact sociétal etc.).

Comme d'autres nombreux facteurs concourants tels qu'une meilleure hygiène de vie, un système de protection sociale unique, une offre de soin adaptée, des progrès dans le diagnostic, une politique de prévention élargie, le médicament contribue largement à l'amélioration des indices de santé en France (longévité, mortalité infantile, taux de survie accru de pathologies lourdes telles que le sida ou le cancer etc.....).

L'évaluation économique est une démarche qui est fondée sur des modélisations et, par conséquent elle doit relever d'une méthodologie claire et, être transparente au regard de tous : acteurs de santé mais aussi patients.